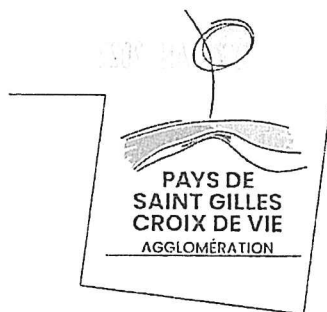




Envoyé en préfecture le 25/01/2022

Reçu en préfecture le 25/01/2022

Affiché le 27 JAN. 2022

ID : 085-200023778-20220120-DL_2022_01_11-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE
du "Pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie Agglomération"

Séance du 20 janvier 2022

République Française

Département
de la Vendée

Canton de
SAINT HILAIRE DE RIEZ

"PAYS DE SAINT-GILLES-
CROIX-DE-VIE
AGGLOMERATION"

Siège :

4 rue du Soleil Levant
CS 63669
85 806 Saint Gilles Croix
de Vie Cedex

Effectif légal du Conseil :
47

Membres en exercice : 47

Membres présents : 41

DELIBERATION
n° 2022 - 01 - 11

'an deux mille vingt-deux, le 20 janvier, le Conseil du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération, dûment convoqué le 13 janvier, s'est réuni au Golf du Pays de Saint Gilles à L'Aiguillon sur Vie, sous la présidence de Monsieur François BLANCHET.

Conseillers communautaires présents : André COQUELIN, Francine ZIMMERLIN, Yann THOMAS, Séverine BESSONNET LE CLEC'H, Dominique BRET, Frédéric FOUQUET, Céline DELOMME, Jean-Baptiste RABINIAUX, Thierry BIRON, Dominique MALARY, Thierry FAVREAU, Jean CANTIN, Patricia ROUVREAU, Philippe MOREAU, Catherine GALAND, Sonia CHARLOS, Isabelle TESSIER, Stéphane GUIBERT, Muriel HABERT, Laurent REIGNIEZ, Christine BERNARD, Isabelle DURANTEAU, Xavier BERNARD, Dominique SIONNEAU, François BLANCHET, Thomas PERROCHEAU, Nicole BOULINEAU, Joël GIRAudeau, Béatrice JUSTIN, Jérôme MESNARD, Kathia VIEL, Jean-Yves LEBOURDAIS, Jocelyne PICCIONI SERVADEI, Jean-Pierre STEPHANO, Chantal GREAU, Vincent PIPAUD, Christine CRESTOIS, Olivier ROBIC, Evelyne CHAUVEL, Jean SOYER, Maryse AUGUIN.

Conseillers communautaires absents et excusés : Laurent DURANTEAU, Hervé BESSONNET, Denise RENAUD, Laurent BOUDELIER, Valérie VECCHI, Lucien PRINCE.

Pouvoirs : Laurent DURANTEAU à Christine BERNARD / Denise RENAUD à François BLANCHET / Laurent BOUDELIER à Jean-Baptiste RABINIAUX / Lucien PRINCE à Maryse AUGUIN.

Christine CRESTOIS est désignée secrétaire de séance.

**Tarifs du Golf du Pays de Saint Gilles Croix de Vie
2022**

Les tarifs affichés par le délégataire auprès des usagers du Golf du Pays de Saint Gilles Croix de Vie sont fixés pour l'année civile. Aux termes de l'article 22 de la convention de délégation de service public conclue, le délégataire doit proposer à la collectivité une évolution des tarifs, pour l'année civile suivante, par référence à l'évolution de l'indice INSEE des prix à la consommation, fonction « loisirs et culture ».

Le Conseil Communautaire,

Dûment convoqué,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2122-22, L.5211-10 et L.5216-1 et suivants,

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu les statuts du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération approuvés par arrêtés préfectoraux n° 2021 DRCTAJ 672 et 673 du 15 décembre 2021,

Vu la convention de délégation de service public pour la gestion du Golf du Pays de Saint Gilles conclue le 21 décembre 2010,

Vu l'avis favorable du Bureau Communautaire du 20 janvier 2022,

Vu le rapport,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

Article 1 : APPROUVE les tarifs 2022 du Golf du Pays de Saint Gilles Croix de Vie tels que présentés ci-dessous :

GOLF BLUEGREEN DU PAYS DE SAINT GILLES CROIX DE VIE			
Description	TARIF 2021	TARIF 2022	%
ABONNEMENTS			
ABO ACCESS 18-25 ANS INDIV 7/7	660	673	1,82%
ABO EXCLUSIVE UNISITE GOLF DU PSGCV CPLE 7/7	2019	2155	2,18%
ABO EXCLUSIVE UNISITE GOLF DU PSGCV INDIV 7/7	1311	1334	1,75%
ABO EXCLUSIVE JUNIOR -18 ANS	208	213	2,40%
ABO EXCLUSIVE UNISITE GOLF PSGCV -40 ANS CPLE 7/7	1482	1516	2,29%
ABO EXCLUSIVE -40 ANS GOLF DU PSGCV INDIV 7/7	923	946	2,49%
ABO OUEST COUPLE 7/7	3078	3169	2,96%
ABO OUEST INDIV 7/7	1927	1984	2,96%
ABO OUEST JUNIOR -18 ANS	478	496	3,55%
ABO OUEST -40 ANS CPLE 7/7	2155	2223	3,16%
ABO OUEST -40 ANS INDIV 7/7	1345	1391	3,42%
ENSEIGNEMENT			
Leçon Individuelle 30 Mins	31	32	3,23%
GREEN FEE			
GF 18T BASSE SAISON	41	42	2,44%
GF 18T HAUTE SAISON	62	64	3,23%
GF 18T ETUDIANTS JUNIORS BASSE SAISON	21	21	0,00%
GF 18T ETUDIANTS JUNIORS HAUTE SAISON	31	32	3,23%
GF 9T BASSE SAISON	31	32	3,23%
GF 9T HAUTE SAISON	43	44	2,33%
GF 9T ETUDIANTS JUNIORS BASSE SAISON	16	16	0,00%
GF 9T ETUDIANTS JUNIORS HAUTE SAISON	22	22	0,00%
GF COMPACT	8	8	0,00%
GF COMPACT JEUNE	4	4	0,00%
LOCATION			
LOCATION CHARIOT	5	5	0,00%
LOC 1/2 VOITURETTE 18T S	16,5	17	3,03%
LOC 1/2 VOIT 18T WEEK END	16,5	17	3,03%
LOC 1/2 VOITURETTE 9T	11,5	12	4,35%
PRACTICE			
PRACTICE 1 SEAU	4,9	4,9	0,00%
PRACTICE RECHARGE 100€	100	100	0,00%
PRACTICE RECHARGE 20€	20	20	0,00%
PRACTICE 3 SEAUX	12,9	12,9	0,00%
PRACTICE RECHARGE 50€	50	50	0,00%
PRACTICE RECHARGE 70€	70	70	0,00%

Article 2 : DIT que la présente délibération sera communiquée au délégataire BLUEGREEN afin qu'il affiche les tarifs 2022 du Golf du Pays de Saint Gilles Croix de Vie conformément à la réglementation en vigueur ;

Article 3 : AUTORISE Monsieur le Président, à signer tous documents et à prendre tout acte en exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré,
Les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,

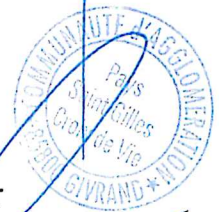
Certifié exécutoire par le Président compte tenu :

- de la transmission au contrôle de légalité le : 25 JAN. 2022
- de l'affichage le : 27 JAN. 2022
- de la publication sur le site www.payssaintgilles.fr le : 27 JAN. 2022

Givrand, le 25 janvier 2022

Le Président,

François BLANCHET



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification. Cette juridiction peut être saisie par voie postale ou par le biais de l'application « Télérecours citoyens » accessible à partir du site : www.telerecours.fr.